Perspectives

N°20/159 – 22 juin 2020

ZONE EURO – L'emploi dans la crise : premiers constats

Cette crise a potentiellement un impact très important sur l'emploi. Cependant, il est difficile de le prévoir correctement en mobilisant les modèles habituels, car le choc est atypique par rapport aux récessions créées endogènement par l'accumulation de déséquilibres. D'abord, sa nature exogène, qui impose des contraintes physiques temporaires à des activités particulières, ne répond pas à une logique d'écrémage d'acteurs moins profitables, même si à moyen terme la question de la solidité financière entrera forcement en jeu dans la résilience des acteurs. Deuxièmement, car il touche de façon prépondérante le secteur des services, très intensif en main-d'œuvre. Le recours à une loi d'Okun, qui relie la variation du taux de chômage à la croissance de l'activité n'est donc pas approprié. L'observation de l'impact lors de la grande crise de 2009 ne l'est pas non plus. Il s'agissait alors d'une crise qui s'est surtout transmise par le cycle manufacturier mondial et qui a intéressé également des secteurs de la construction alors surdimensionnés.

Néanmoins, les gouvernements ont puisé dans l'expérience de la crise précédente pour mettre en œuvre les premières mesures de préservation de l'emploi en redéployant et en renforçant des dispositifs qui avaient fait leurs preuves. Le recours au chômage partiel a été massif. Il avait déjà bien préservé l'emploi en Allemagne et en Italie, où il est établi depuis plus longtemps. Il a aussi été amplement déployé en France et en Espagne. Dans tous les grands pays de la zone, son taux de remplacement a été relevé et couvre entre 60% et 84% du salaire. Il a été étendu à des secteurs initialement non couverts et aujourd'hui les trois quarts des affiliations sont reconductibles aux services en France, les deux tiers en Allemagne et en Italie. L'industrie compte entre 15% et 25% des nouvelles demandes et la construction entre 10% et 15%.

Suspension légale des activités, baisse de la demande ou effet d'aubaine des mesures de chômage partiel, la baisse des heures travaillées a été au premier trimestre 2020 sans commune mesure avec celle connue sur la période 2008-2009. Alignée au repli de l'activité en zone euro (-3,1%) et en Espagne (-5%), elle a bien plus baissé que le PIB en Italie (-7,5%). En revanche, le repli des heures travaillées a été moins fort que celui de l'activité en Allemagne (-1,4%) et en France (-3,8%). La réduction de la durée du travail a été bien plus significative pour les indépendants (-5,6%) que pour les salariés (-2,6%), notamment en Italie et en Espagne. Elle a été aussi marquée dans les services que dans l'industrie (-3,1%), et plus importante dans la construction (-4,3%), du fait des baisses significatives en France, en Espagne et en Italie. Seulement, en Italie, la baisse a été très marquée dans tous les secteurs. Ces chiffres fournissent une vision plus claire de la réduction effective d'activité que les simples affiliations au chômage partiel dont on ne connaît ni le tirage effectif, ni la réduction moyenne d'activité qui y est associée.

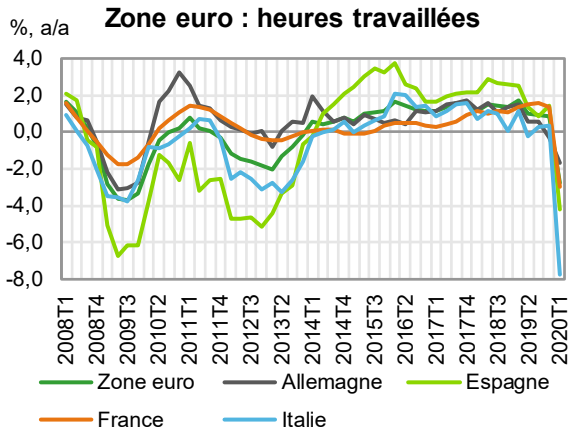

Sources : Eurostat, Crédit Agricole S.A.

Ces mesures ont donc bien œuvré à limiter la baisse de l'emploi (-0,2%) au premier trimestre 2020, ainsi que la remontée du taux de chômage (7,3% en avril après 7,1% en mars). Chômeurs en hausse et baisse des emplois créés ont poussé à la baisse le taux d'emplois vacants dans la zone euro au premier trimestre 2020. En chute de 2,2% au quatrième trimestre 2019 à 1,9%, la baisse a été très marquée notamment en

Paola MONPERRUS-VERONI
paola.monperrus-veroni@credit-agricole-sa.fr

Allemagne et aux Pays-Bas, où ce taux figurait parmi les plus élevés de la zone euro du fait d'un marché du travail au plein emploi.

Cette première phase de la crise est donc caractérisée par des travailleurs dans l'emploi, mais qui ne travaillent pas ou peu et aussi par des chômeurs qui ne cherchent plus. C'est aussi ce deuxième effet qui maintient le taux de chômage bas. Que ce soit des chômeurs découragés par les perspectives plus moroses, ou obligés d'arrêter la recherche d'emploi du fait de l'absence de postes vacants ou de la nécessité de garder les enfants non scolarisés, la baisse des actifs au premier trimestre a été importante (-0,8% en Espagne, -0,9% en France et -1,9% en Italie, plus retardée en Allemagne où elle a enregistré une baisse de 0,6% sur la période de mars-avril). Autant que la hausse du chômage donc, cette crise risque d'alimenter la hausse du halo du chômage, défini comme le nombre des travailleurs à temps partiel involontaires et les personnes disponibles pour travailler mais ayant renoncé à la recherche d'un emploi. Ces capacités excédentaires sur le marché du travail (comptant pour 15,4% de la population active élargie au quatrième trimestre 2019 dans la zone euro), qui n'ont pas encore retrouvé le niveau d'avant la crise de 2008 dans plusieurs pays, sont donc prévues en hausse. Elles expriment mieux que le simple taux de chômage la pression à la baisse exercée par la crise sur les revenus et le risque déflationniste qui y est associé.

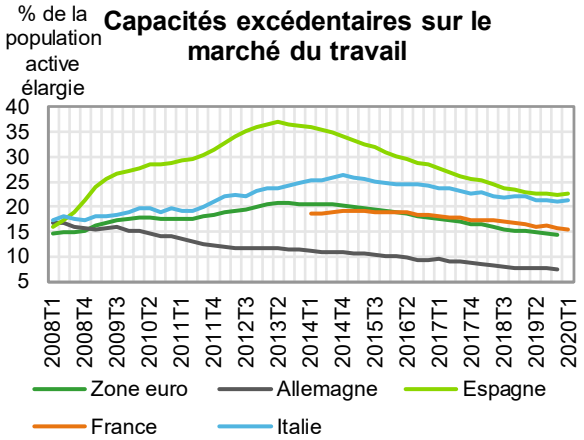

Sources : Eurostat, Crédit Agricole S.A.

Au premier trimestre 2020, les rémunérations par salarié ont crû au rythme de 0,3% sur un an, en net ralentissement par rapport au T4 2019 dans la zone euro. En revanche, les rémunérations horaires ont marqué une nette accélération (+3,4% sur un an, après +2,3%) sous l'effet de la nette réduction des heures travaillées. La productivité en baisse de 3,3% a poussé fortement à la hausse les coûts salariaux unitaires et dégradé le taux de marge. Le rebond d'activité attendu en deuxième partie de l'année devrait soutenir la reprise de la productivité, qui s'accompagnerait aussi de la progressive montée des destructions d'emplois, une fois épuisée la couverture assurée par le chômage partiel. Cette dernière peut s'étendre jusqu'à deux ans en Italie et en Espagne (en discussion son étalement en Allemagne), où les autorités ont aussi interdit les licenciements pendant la crise. La montée du taux de chômage sera donc progressive, mais persistante.

Article publié le 19 juin 2020 dans notre hebdomadaire Monde – L'actualité de la semaine